

Distance

↔ 9 km

Durée

🕒 2h30

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️⬆️ +160 m

Balisage



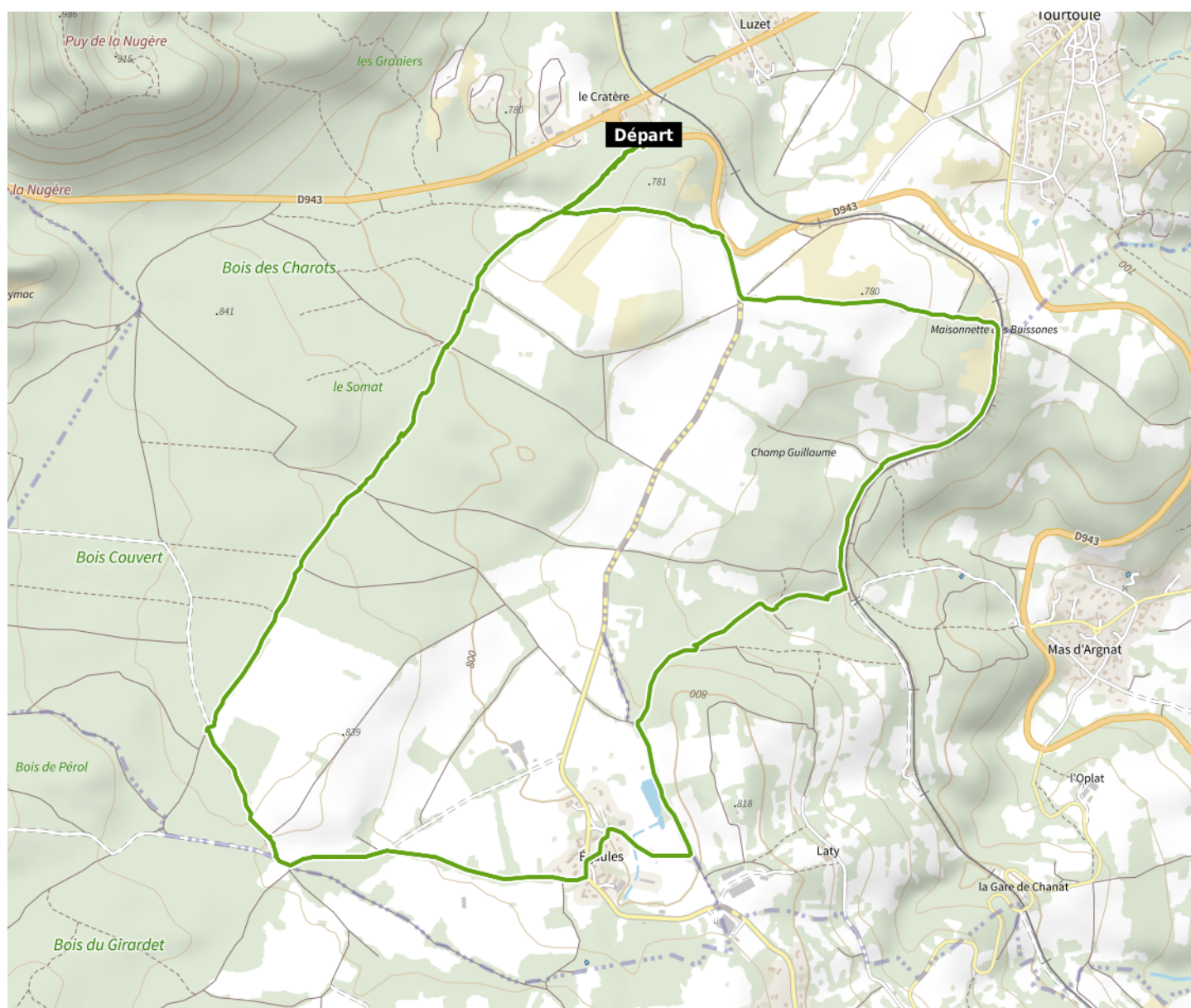
Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Volvic

Adresse de départ

Lieu-dit Le Cratère
63530 Volvic

Accès au point de départ

Au nord-ouest de Clermont-Ferrand, entre Volvic et Pontgibaud, au lieu-dit "Le Cratère", à l'intersection des D986 et D943, suivre cette dernière sur 100 m. Stationnement sur le terre-plein.

Description du parcours

Un circuit prêt du village de Volvic en bordure de la faille de Limagne et aux pieds des volcans de la chaîne des Puys. Cette zone de moyenne montagne (800 m) offre des vues sur les volcans (Jumes, Coquille,...) et les riches cultures la Limagne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, s'engager en sous-bois ; suivre la grande allée sur 2,3 km, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à une fourche située dans une clairière à l'extrémité d'une prairie.

Étape 2 : Partir à gauche. Laisser un chemin montant à gauche puis, aux deux intersections suivantes, se diriger à gauche. À la fourche, aller à droite pour rejoindre la D90, à l'entrée du village d'Égaules.

Étape 3 : Emprunter la route à gauche sur 50 m, puis descendre à droite la rue des Grands Prés. Au croisement après les dernières maisons, partir à droite. À l'intersection en T, tourner à gauche puis, à la fourche, prendre à droite. Bifurquer à gauche et descendre dans un chemin creux. Poursuivre en ignorant des sentes de part et d'autre jusqu'à une intersection.

Étape 4 : Monter à gauche et longer la voie ferrée sur 1 km. Le chemin s'infléchit ensuite sur la gauche (vue sur la chaîne des Puys). Continuer tout droit jusqu'à la D90.

Étape 5 : La suivre à droite sur 150 m. Au croisement avec la D943, quitter la route et monter à gauche. À l'intersection, emprunter à droite l'itinéraire suivi à l'aller, et rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.